

Jour et Heure de Cours :

Option SPECIALITE supplémentaire

NOM : PRENOM :

NE(E) le :/...../..... LIEU DE NAISSANCE : SEXE : F M

Portable de l'Adolescent : Ancien Adhérent : Oui Non

ADRESSE (où réside l'adhérent) :

CODE POSTAL VILLE.....

NOM du Père : NOM de la mère :

Profession : Profession :

Portable père : Portable mère :

e-mail père : e-mail mère :

Souhaiteriez-vous faire du bénévolat au sein de notre association ? : Oui Non

DROIT A L'IMAGE

vous souhaitez vous ne souhaitez pas
que votre image ou celle de votre enfant puisse être utilisée dans la médiatisation de nos activités

AUTORISATION DE SORTIE

Pour les mineurs, à partir de 12 ans

Je soussigné-e

Responsable légal de l'enfant

Autorise mon enfant à quitter les lieux de cours sans ses parents.

Date et Signature (du représentant légal pour les mineurs) :

FICHE DECHARGE SANTE

Je soussigné (e), NOM et prénom _____

Responsable légal (e) de l'enfant NOM et prénom _____

Inscrit aux activités proposées par l'école de cirque Pitrerries,

- Certifie ne pas avoir connaissance d'un état de santé susceptible d'interdire ou de limiter la pratique d'activité physiques à mon enfant.
 - J'atteste que mon enfant, ci-dessus mentionné, n'a pas subi récemment d'opération médicale / chirurgicale, ni d'avoir eu de blessures traumatiques récentes, et ne fait pas l'objet de contre-indications à la pratiques physiques.
 - J'atteste avoir pris connaissance des risques liés à ces activités et assume l'entière responsabilité des dommages liés à cette pratique qui seraient dus à son état de santé actuel.
 - Je m'engage à signaler au responsable de l'école de cirque Pitrerries toute modification de l'état de santé de mon enfant, susceptible d'infirmier cette attestation.
 - J'autorise l'école de cirque PITRERIES à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence.
 - Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.
- Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de cirque PITRERIES.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Le Signature
(du responsable légal pour les mineurs)

**Pour les Spécialités, la Section Trapèze et les Adultes
Joindre IMPERATIVEMENT au dossier un Certificat Médical**

DOSSIER MEDICAL (A COMPLETER PAR LE PARENT)

VACCINATION TETANOS : Date vaccin : Date rappel :

ALLERGIES MEDICAMENTEUSES OU AUTRES (asthme, épilepsie, diabète, etc.)
.....

AUTRES PATHOLOGIE :(TROUBLES DU COMPORTEMENTS, TROUBLE DU LANGAGE..ETC.)
.....

ANTECEDENTS MEDICAUX : (intervention(s) chirurgicale(s), accident(s), fracture(s), trauma, lésion(s) musculaire(s) :
.....

RECOMMANDATION(S) UTILE(S) (port de lunette, lentilles, appareils : acoustique, dentaire, prothèse, etc) :
.....

FICHE DESCRIPTIVE DES DISCIPLINES ABORDEES à l'attention des médecins à adapter selon les disciplines enseignées

« Le cirque est un art, il s'enseigne dans le respect de l'intégrité physique et affective des participants en prenant en compte les particularités et potentiels de chacun. »

Les différentes disciplines abordées sont :

Disciplines	Techniques	Actions	Mise En Jeu Biomécanique (Dominante)	Qualités Développées
AERIEN	Trapèze fixe ou ballant, mât, tissu, sangles....	Se suspendre, se tracter, se renverser	Toutes les articulations et en particulier les ceintures scapulaire et pelvienne	Agilité, souplesse, repérage dans l'espace, tonicité, gainage
JONGLERIE	Balles, anneaux, massues, diabolos	Lancer des objets, les rattraper	Poignets, coudes, épaules, cervicales.	Coordination, dé latéralisation
EQUILIBRE SUR OBJETS	Fil, boule, monocycle, rollabolla, échasses	Marcher sur fil, rouler en monocycle, tenir son équilibre	Muscles équilibreurs, muscles spinaux Membres inférieurs, chevilles	Sens de l'équilibre, proprioception
ACROBATIE	Acrobatie au sol mini-trampoline, pyramides, portés	Rouler, tourner, sauter. Appui renversé. Porter ou être porté	Toutes les articulations	Agilité, souplesse, repérage dans l'espace, tonicité, gainage

La somme de ces techniques développe le système cardio-vasculaire.

ATTENTION : dans le cadre de la modification du cahier des charges de l'agrément, décision prise en assemblée générale le 23 octobre 2014, la production d'un certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique des arts du cirque, ne figure plus comme élément exigible pour l'obtention ou le maintien de l'agrément qualité pratique amateur.

Toutefois, il reste possible à chaque école de cirque de l'exiger ; cette exigence ne s'appuie sur aucun texte légal ou réglementaire.

Note à l'intention des médecins
Mis à jour le 30.10.14

AF

PLANNING DES COURS ANNUELS 2018 / 2019

LUNDI	MARDI	MERCREDI			JEUDI	VENDREDI	SAMEDI		
Marie / Lô / Patou	Lô / Angé / Patou	Patou	Angé	Lô	Lô / Angé	Lô / Patou / Angé	Marie	Patou	Angé
Circomotricité (18-24 mois avec le parent) 9h30 à 10h15		3/4 ANS 10h à 11h	3/4 ANS 9h45 - 10h45				3/4 ANS 9h45 - 10h45		5/6 ans 9h à 10h30
Circomotricité (25-36 mois avec le parent) 10h30 à 11h15		4/5 ANS 11h à 12h	5/6 ANS 10h45 à 12h15				4/5 ANS 10h45 - 11h45	4/5 ANS 10h45 - 11h45	5/6 ans 10h30 - 12h
			SPE FLEXIBILITE 12h45 à 14h45	SPE MONO 12h30 à 14h30		YOGA AERIEN 12h30 à 13h30		SPE MAT CHINOIS 12h - 14h	
3/4 ANS 17h - 18h	4/5 ANS 17h - 18h		7/9 ANS 14h45 à 16h15	5/6 ANS 14h30 à 16h	6 / 9 ans 17h - 18h30	7/9 ANS 17h - 18h30			7 ANS ET PLUS 13h30 - 15h
4/5 ANS 17h - 18h	4/5 ANS 17h - 18h			SPE ROUE Allemande 16h à 18h	ADDES 18h30 - 19h30	7/9 ANS 17h - 18h30	SPE EQUILIBRE - Avancé 15h30 à 17h	SPE CONTORSION 15h à 17h	SPE FIL 15h à 17h
Trapèze 2 17h30 - 19h30	Trapèze 1 17h30 - 19h30			SPE JONGLE DIVERS 18h à 20h	ADDES 18h30 - 19h30	ART IS SHOW 18h30 - 20h	SPE ACROBATIE 17h à 18h	SPE ACROBATIE 17h à 18h	
Trapèze 4 19h30 - 21h30	Trapèze 3 19h30 - 21h30			SPE JONGLE Massues 19h à 21h		ADULTES 19h45 - 22h	SPE EQUILIBRE - Débutant 18h à 19h30	SPE MAIN A MAIN 18h à 20h	

Légende :

SPE = Spécialité (avoir fait 1 an de Pluridisciplinaire de cirque)

Trapèze : Sous condition de passage d'un cours d'essai avec Patou

Art is Show : Uniquement sur Audition (Voir Patou ou Lolotte)

TABLEAU DE PAIEMENT



PAR ESPECES / CHEQUES / CHEQUES VACANCES / CHEQUES SPORTIFS

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

TARIF COTISATION ANNUELLE DE L'ACTIVITE

COURS 3-5 ANS (1h)	245 EUROS	COURS 5-6 ET 7-9 ANS (1h30)	310 EUROS
COURS + DE 10 ANS (2h)	345 EUROS	SECTION TRAPEZE (2h)	375 EUROS
1 SPECIALITE (2h) :	345 EUROS	2 SPECIALITES	552 EUROS
1 SPECIALITE + SECTION TRAPEZE	582 EUROS	3 SPECIALITES :	717 EUROS

SPECIALITES : Jongle Massues, Roue Allemande, Jongle divers, Monocycle, Fil, Flexibilité, Contorsion, Mât chinois, Equilibre/Acrobatie, Main à Main

Réduction à appliquer sur un seul dossier à partir du 2^{ème} enfant de la même famille

20 € si 2 enfants

35 € si 3 enfants

50 € si 4 enfants

RESERVE A PITRERIES

MOIS	MONTANT	N° DE CHEQUE OU ESPECES	ENCAISSE-LE	RECEPISSE N° OU REÇU N°
FRAIS ASSOCIATIF + LICENCE PAR ADHERENT	30 Euros			
<input type="checkbox"/> 10 octobre				
<input type="checkbox"/> 10 novembre				
<input type="checkbox"/> 10 décembre				
<input type="checkbox"/> 10 janvier				
<input type="checkbox"/> 10 février				

COSTUMES (Règlement dès l'inscription)

<input type="checkbox"/> 10 Mars	35,00 euros		
----------------------------------	-------------	--	--

Si plusieurs spécialités, paiement de 1 costume par spécialité

(sauf pour les spécialités Equilibre et Acrobatie et SPE Flexibilité : pas de numéros en spectacle donc pas de costume)

Costume pour la Section TRAPEZE - CONTORSION - MAT CHINOIS

(Règlement dès l'inscription) :

<input type="checkbox"/> 10 Mars	45,00 euros		
----------------------------------	-------------	--	--

Règlement Intérieur de Solliès-Pont - Saison 2018-2019

1. ADHESION

L'adhésion à l'association doit être souscrite au début de l'année sportive. Elle est renouvelable tous les ans, dès le début de la saison. Le montant de l'adhésion est fixé annuellement par le conseil d'administration. L'adhésion n'est pas remboursable. **Elle est de 30 euros par Adhérent et comprend la licence FFEC.**

2. COTISATION et COURS D'ESSAI

Chaque futur adhérent a la possibilité de faire un COURS D'ESSAI (Premier cours)

L'ADHERENT NE POURRA COMMENCER LES COURS QUE SI SON DOSSIER D'INSCRIPTION EST COMPLET.

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A L'INSCRIPTION

- La fiche de renseignements dûment remplie
- 1 photo d'identité (A coller sur la fiche de renseignement),
- La fiche décharge santé et le dossier médical dûment rempli et signé
- Le tableau de paiement dûment rempli
- **Certificat Médical OBLIGATOIRE pour les SPECIALITES, la Section TRAPEZE et les ADULTES**

LE PAIEMENT DE LA COTISATION VAUT ENGAGEMENT POUR LA DUREE DE L'ANNEE SPORTIVE ET NE SERA PAS REMBOURSEE.

La cotisation sera versée à L'INSCRIPTION en un seul paiement (chèques, espèces, chèques-vacances et sportif).

- ◆ **En espèces** : Un reçu vous sera fourni attestant le règlement.
- ◆ **Par chèque** : possibilité d'étalement de paiement comme suit :
 - en 1 seule fois (date d'encaissement : 10/10)
 - 2 ou 5 chèques pour une inscription à remettre le jour de l'inscription (date d'encaissement : du 10/10 au 10/02)

Cotisation pour 1 enfant	En 1 fois	En 2 fois	En 3 fois	En 4 fois	En 5 fois
Cours de 1 h	1 chq de 245 €	2 chq de 122,5 €	2 chq de 81 € et 1 chq de 83 €	3 chq de 61 € et 1 chq de 62 €	5 chq de 49 €
Cours de 1h30	1 chq de 310 €	2 chq de 155 €	2 chq de 103 et 1 chq de 104 €	4 chq de 77,50 €	5 chq de 62 €
Cours de 2 h	1 chq de 345 €	2 chq de 172,50 €	3 chq de 115 €	3 chq de 86 € et 1 chq de 87 €	5 chq de 69 €
Section trapèze	1 chq de 375 €	2 chq de 187,50 €	3 chq de 125 €	3 chq de 94 € et 1 chq de 93 €	5 chq de 75 €

1 Spécialité : **345 euros**

2 Spécialités: **552 euros**

3 Spécialités: **717 euros**

1 Spécialité + 1 Section Trapèze : **582 euros**

SPECIALITES : Jongle Massues, Roue Allemande, Jongle divers, Monocycle, Fil, Flexibilité, Contorsion, Mât chinois, Equilibre/Acrobatie, Main à Main

LES CHEQUES SONT A LIBELLER A L'ORDRE DE PITRERIES

Un tarif dégressif sera appliqué sur le total des cotisations pour plusieurs membres d'une même fratrie voir condition sur le tableau de paiement.

3. MATERIEL

Le matériel appartient à l'Ecole de Cirque. Il est mis à la disposition de chaque adhérent. Il faut donc en prendre soin et le ranger à la fin de chaque cours.

A chaque cours :

UNE TENUE est OBLIGATOIRE : Shorty ou leggings noir et chaussons à semelle souple

4. ORGANISATION DES COURS

Les horaires des cours sont à respecter, **il faut donc arriver CINQ MINUTES au moins avant le début du cours.**

Un tableau d'affichage est mis à votre disposition pour les cours. Un cours peut être annulé pour diverses raisons indépendantes de notre volonté.

De façon générale, toute personne étrangère au cours n'est pas autorisée à rester dans la salle, à l'exception des membres du bureau.

Chaque adhérent assistera uniquement aux cours pour lesquels il aura payé la cotisation.

Certains cours pourront être annulés en raison de l'emploi du temps professionnel des animateurs (trices). Régulièrement, des informations concernant le fonctionnement de l'école seront affichées sur un tableau à l'entrée des vestiaires. n'oubliez pas de les consulter.

Aucun cours ne sera donné les jours fériés et durant toutes les vacances scolaires mais par contre des stages payants vous seront proposés.

5. COSTUMES POUR SPECTACLE DE FIN D'ANNEE

Une « fiche de costume » sera remise en décembre. Le tarif du costume s'élève à **35 euros** et de **45 euros** pour la section Trapèze, Contorsion et Mât Chinois. De ce fait, il faudra joindre un chèque à l'ordre de Pitrieries dès l'inscription. Celui-ci ne sera encaissé que le 10 mars. Vous garderez le costume du spectacle après la représentation.

Dans le cas de non paiement, vous ne participerez pas au spectacle de fin d'année.

Après la date butoir de remise de la fiche costume, si l'adhérent ne fait pas le spectacle quelques soient les raisons, le paiement de la fiche costume ne sera pas remboursé car les costumes sont déjà en cours de préparation par nos couturières, mais votre costume vous sera remis.

Entrée spectacle fin d'année : les parents dont les enfants participent à plusieurs spectacles devront acheter leurs places pour CHAQUE représentation. Ceci concerne également les frères et soeurs adhérents à l'école de cirque.

6. RESPONSABILITE DE L'ASSOCIATION ET DE L'ADHERENT

L'association est responsable civilement des actions qu'elle met en place. Elle s'engage à recourir à toutes les assurances nécessaires pour protéger ses adhérents dans l'exercice de leur activité.

Les parents d'adhérents mineurs, doivent confier leur(s) enfant(s) à l'animateur à l'heure prévue. Ils devront donc accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la salle d'activité. Les parents d'adhérents mineurs sont tenus de s'assurer de la présence des animateurs avant de laisser leur enfant. De même, les parents doivent récupérer leurs enfants à l'heure prévue de la fin de l'activité. Les locaux des activités ne peuvent servir de garderie. L'école de cirque ne pourrait être tenue responsable en cas d'accident survenant à un enfant hors des salles prévues pour l'activité, en dehors des créneaux horaires prévus, ou en cas d'absence de l'animateur.

7. CONCLUSION

Les animateurs (trices) et les membres du bureau veilleront à ce que le règlement soit respecté. En cas de litige ou de problème grave, les membres du bureau statueront sur chaque cas et prendront les sanctions nécessaires, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'Ecole de Cirque.

La Participation à l'activité de l'école de cirque implique l'acceptation de ce règlement.

DEBUT DES COURS : le Lundi 17 septembre 2018

Tel : **04.94.33.84.72** **e-mail :** ecoledecirquepitrieries@orange.fr

Adresse : Zac de la Poulasse 3 – 2 rue de Strasbourg – 83210 SOLLIES-PONT

Site Web : <http://www.ecole-de-cirque-pitrieries.fr>

Facebook : www.facebook.com/pitrieries.var/

